

Un budget 2022 sérieux présenté au Conseil Municipal



Un budget 2022 sérieux présenté au Conseil Municipal

Communiqué de la mairie

Lors du Conseil Municipal du 03 février dernier, Francis Idrac, maire de L'Isle-Jourdain, s'est tout d'abord exprimé à propos du centre de vaccination et de dépistage COVID-19. 1 300 personnes ont pu être vaccinées sur la commune au mois de janvier. La campagne de dépistage a également rencontré un vif succès puisqu'il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes.

Les élus ont ensuite examiné le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2022. Monsieur Bignebat, conseiller municipal délégué aux finances, a précisé que, conformément au Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 16 décembre dernier, le Budget Primitif 2022 a été construit autour de **5 axes prioritaires** :

- Transformer durablement la commune par le biais d'un programme d'investissement dynamique,
- Répondre aux enjeux environnementaux,
- Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- Poursuivre la stabilité de la pression fiscale,
- Garder une dette soutenable.

L'équilibre de la section de fonctionnement s'établit à 10 765 000 € et celle d'investissement à 7 270 000 €, soit un budget total de 18 035 000 €.

Le Budget de fonctionnement est en progression de 2,23% par rapport à 2021. **Il est construit sans hausse des taux d'imposition communaux et ce pour la 12e année consécutive.**

En 2022, les dépenses d'investissement concerneront principalement : l'aménagement du secteur de Baulac, l'aménagement des locaux 8 Bd Carnot - ex petit Casino (création d'une épicerie), le Plan de circulation et les voiries, la participation de la commune à l'aménagement de la nouvelle Caserne des Pompiers, l'optimisation énergétique du Groupe Scolaire, la première phase de travaux de réhabilitation de la collégiale, l'agrandissement du cimetière, l'aménagement d'un logement d'urgence pour les sans-abri... C'est donc un budget dense et riche en projets qui a été voté. Parmi ceux-ci, notons également le projet de cuisine centrale : demain les jeunes lisloises et lislois auront des repas produits en régie, avec des produits frais et locaux, de quoi redonner du sourire à leurs assiettes.

Monsieur Bignebat a enfin souligné que le désendettement de la commune se poursuit avec une dette au 1er janvier 2022 de 13 822 899 €.

Si la majorité a voté le budget, l'opposition s'est pour sa part divisée : 5 abstentions et 2 votes contre.